

à Arlon le 8 février 1699 entre Jean-Henri de la Neuveforge et Gertrude de Bettenhoven est né à Ratisbonne et y fut baptisé en l'église Saint-Rupert, le 22 janvier 1700, leur fils aîné, Jean-François-Antoine-Ignace.<sup>197)</sup>

Nous ne nous étendrons pas sur sa carrière qui connut certains avatars, mais reste étrangère à notre sujet. Le 25 octobre 1726, sa mère lui avait cédé la moitié de ce qu'elle possédait en la terre de Neuerbourg. Il mourut à Luxembourg, sans avoir été marié, le 28 octobre 1731<sup>198)</sup> et n'a donc pu participer à la succession de Marie-Jeanne.

Son frère, que d'Huart prénomme André-Joseph-Romain, mais que les textes s'accordent à présenter comme Claude-Romain-Joseph, Claude-Joseph-Romain ou même simplement Romain, est celui à qui Marie-Jeanne attribue par son testament de 1744 sa part de la seigneurie de Bertrange. Il devait épouser par contrat du 6 décembre 1761 Marie-Louise-Charlotte, comtesse de Marchant, d'Ansembourg et du Saint-Empire, parfois prénommée Françoise-Louise-Bertrande-Josèphe ou Charlotte-Joséphine, C'est lui qui hérita de la terre de Neuerbourg à la mort de son aîné.<sup>199)</sup>

Une de ses soeurs, Marie-Thérèse-Joseph, baptisée à Arlon le 11 décembre 1701<sup>200)</sup> ne peut être que celle qui fut mariée à François-Maurice, baron de Veyder et de Malberg, seigneur de Malberg, Hohenfeltz, Mehr- et Bettenfeld, etc., membre des Etats. Elle vécut sur ses terres de l'Éifel, où son époux possédait des usines sidérurgiques très importantes. Elle participa à la succession de Marie-Jeanne non seulement en raison des 500 écus énoncés par le testament de 1747, mais de par quelques terres qui lui furent attribuées. Le baron de Veyder demeura, du reste, propriétaire à Arlon de la part de dîmes que Charles-Albert de Bettenhoven avait acquise des Raville et ce jusqu'à la Révolution.<sup>201)</sup>

Une autre soeur, Marie-Charlotte, était sans doute un peu plus âgée que la précédente. Elle épousa en la chapelle des forges d'Ansembourg, le 28 août 1707<sup>202)</sup> Henri-François-Michel, comte de Jaubert, chevalier, seigneur de Saubmasen, capitaine de cavalerie au régiment de Cureillons, fils du comte de Jaubert de l'Estang, brigadier des armées du Roi de France, commandant une brigade de carabiniers et de feu Madame de Lohinel, comtesse de Letang. Nous respectons strictement l'orthographe du document.

Cet Henri-François-Michel est prénommé Jean-Michel par le Baron de Gargan, qui le qualifie de chevalier de Saint-Louis et de capitaine au régiment de Béthune.<sup>203)</sup> Le Baron Emmanuel d'Huart en fait un lieutenant-colonel au régiment de Royal-Champagne cavalerie et lui donne ses prénoms exacts: Jean-François-Henri-Michel.<sup>204)</sup>

Ce sont ceux qu'il reçut lors de son baptême, le 8 septembre 1685, en l'église paroissiale de Montquintin. Il était né du deuxième